PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-DE-FIGUERY

Procès-verbal d'une séance ordinaire tenue le 3 mai 2021, au 10 avenue Michaud, sous la présidence de monsieur le maire, Daniel Rose, et à laquelle sont présents les conseillers suivants et formant quorum :

M. Martin Thibeault # 1
 M. Roger Picard # 3
 Mme Charlène Barbe, siège # 4
 Mme Maryse Audet # 5
 Mme Ghislaine Cossette # 6

Mme Martine Lachaine, directrice générale et Secrétaire-trésorière par intérim et Mme Jocelyne Bilodeau, agente de développement sont également présentes.

1. OUVERTURE ET MOT DE BIENVENUE À 19 h 35

2. 2021-05-57 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame la conseillère Diane Laverdière, appuyée par madame la conseillère Ghislaine Cossette et résolue à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour, en ajoutant les points ci-dessous mentionnés au point varia.

- 1. Ouverture et mot de bienvenue
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Adoption du procès-verbal du 6 avril 2021.
- 4. Correspondances et informations :
 - Renouvellement de l'adhésion à Loisir et sport Abitibi-Témiscamingue
 - Renouvellement adhésion Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi
 - o Demande de don société canadienne du cancer
 - Renouvellement adhésion réseau information municipale
 - o Demande de rencontre d'information de la CORPO
- 5. Remplacement temporaire de notre inspecteur (entente)
- 6. Chemin des Riverains (réparation de la virée d'autobus)
- 7. Mise à niveau de 3 ordinateurs d'employés municipaux
- 8. CNESST (employé numéro 9)
- 9. Politique d'aide aux agriculteurs
- 10. Boîte à malle (chemin des Riverains)
- 11. Niveleuse-entente avec ville d'Amos pour 1 km
- 12. Changement des balais sur la balayeuse de rues Eddy Net
- 13. Abroger la résolution 2021-04-49, offre de service-modification de règlement
- 14. Adoption soumission Julien Rivard, offre de service-modification de règlement
- 15. Réglementation pour frais de disposition déchets (démolition)
- 16. Soutien à la relocalisation du Centre de bénévolat de la Vallée-del'Or
- 17. Soutien à la fondation émergence-lutte contre l'homophobie et la transphobie
- 18. Demande de soumission pour réparation sur le chemin des Riverains
- 19. Dépôt du Rapport budgétaire du mois d'avril 2021
- 20. Adoption des dépenses
- 21. VARIA :
 - o Katy Fortier directrice de St-Félix-De-Dalquier
- 22. Période de questions
- 23. Levée

Adoptée

3. 2021-05-58 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 AVRIL 2021

Il est proposé par monsieur Martin Thibeault, appuyé par madame la conseillère Maryse Audet et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2021, après une correction mineure.

Adoptée

4. CORRESPONDANCE

5. 2021-05-59 RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À LOISIRS ET SPORT ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Il est proposé par madame la conseillère Diane Laverdière, appuyé par madame la conseillère Ghislaine Cossette, et résolu à l'unanimité de renouveler l'adhésion annuelle à Loisirs et sport Abitibi-Témiscamingue au montant de 90 \$ taxes en sus.

Adoptée

6. 2021-05-60 <u>RENOUVELLEMENT ADHÉSION-CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ABITIBI</u>

Il est proposé par madame la conseillère Maryse Audet, appuyé par monsieur le conseiller Martin Thibeault, et résolu à l'unanimité de renouveler l'adhésion annuelle du Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi au coût de 50 \$ taxes comprises.

Adoptée

7. 2021-05-61 <u>DEMANDE DE DON SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER</u>

Il est proposé par monsieur le conseiller Roger Picard, appuyée par madame la conseillère Ghislaine Cossette et résolue à l'unanimité des membres du conseil de faire un don de 150 \$ à la société canadienne du cancer.

Adoptée

8. 2021-05-62 <u>RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION RÉSEAU INFORMATION</u> <u>MUNICIPALE</u>

Il est proposé par madame la conseillère Maryse Audet, appuyé par monsieur le conseiller Martin Thibeault et résolu à l'unanimité des membres du conseil, de renouveler l'adhésion annuelle au réseau information municipale au coût de 165 \$ taxes en sus.

Adoptée

9. 2021-05-63 <u>ENTENTE POUR LE REMPLACEMENT TEMPORAIRE DE NOTRE</u> INSPECTEUR

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur municipal est en congé maladie pour un temps indéterminé ;

CONSIDÉRANT QUE, la municipalité a beaucoup de demandes pour des permis de construction, lotissement, dérogation mineure et ne peut attendre le retour de Monsieur Labbé,

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Diane Laverdière appuyée par monsieur le conseiller Roger Picard, et résolue à l'unanimité des membres du conseil d'accepter l'offre de service temporaire de monsieur Mario Guévin au coût de 30 \$ l'heure.

Adoptée

10. 2021-05-64 <u>CHEMIN DES RIVERAINS (RÉPARATION DE LA VIRÉE</u> D'AUTOBUS)

CONSIDÉRANT QUE des bris majeures dans la virée d'autobus au bout du chemin des Riverains demandaient des travaux immédiats ;

CONSIDÉRANT QUE nous avons dû communiquer avec Excavation DGM pour régulariser le problème le plus tôt possible ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Ghislaine Cossette, appuyé par madame la conseillère Charlène Barbe, et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'autoriser excavation DGM à effectuer les travaux de réparation de la virée d'autobus au montant de 6 275 \$ taxes en sus.

Adoptée

11. 2021-05-65 <u>MISE À NIVEAU DE 3 ORDINATEURS D'EMPLOYÉS</u> <u>MUNICIPAUX.</u>

Il est proposé par madame la conseillère Charlène Barbe appuyé par monsieur le conseiller Martin Thibeault et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accepter la mise à niveau de 3 ordinateurs au coût de 498,75 \$ taxes en sus pour l'ensemble des 3 ordinateurs.

Adoptée

12. 2021-05-66 CNESST (EMPLOYÉ NUMÉRO 9)

Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Thibeault appuyé par madame la conseillère Diane Laverdière et résolu à l'unanimité des membres du conseil de payer une réclamation due à un de nos salariés, montant s'élevant à 3 902,68 \$.

Adoptée

13. 2021-05-67 POLITIQUE D'AIDE AUX AGRICULTEURS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Marc-de-Figuery a dû au fil des années cesser d'entretenir certains chemins qui n'étaient plus habités ;

CONSIDÉRANT QUE ces chemins devenus agricoles non entretenus par la municipalité étaient quand même utiles pour certains agriculteurs et le sont encore ;

CONSIDÉRANT QUE le chemin des rangs 6 et 7, chemin du lac La Passe (partie cultivée) et chemin des Charolais (partie cultivée) sont des voies d'accès pour l'exploitation agricole et que divers travaux de mise en forme des chemins sont importants ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère, madame Charlène Barbe, appuyé par monsieur le conseiller Roger Picard et résolu à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser la politique d'aide aux agriculteurs. La municipalité s'engage à rembourser 65 % du montant total de la facture jusqu'à un maximum de 1000 \$ excluant les taxes. La municipalité budgétera 2000 \$ par année en rapport avec cette politique, cumulable si non dépensé.

Adoptée

14. 2021-05-68 BOÎTES À MALLE (CHEMIN DES RIVERAINS)

Il est proposé par madame la conseillère Maryse Audet appuyée par monsieur le conseiller Roger Picard et résolue à l'unanimité des membres du conseil de demander à Poste Canada la possibilité de reculer les boîtes à malle de 7 à 8 pieds vers le fossé pour donner plus d'espace à la circulation locale et aux autobus scolaires en période d'affluence.

Adoptée

15. 2021-05-69 NIVELEUSE-ENTENTE AVEC VILLE D'AMOS POUR 1 KM

Il est proposé par monsieur le conseiller Roger Picard appuyé par madame la conseillère Ghislaine Cossette et résolu à l'unanimité des membres du conseil de prendre entente avec la ville d'Amos pour passer la niveleuse sur une longueur de 1 km sur la partie nord du chemin de l'Hydro, près de la frontière Saint-Marc-de-Figuery et Ville d'Amos.

Adoptée

16. 2021-05-70 <u>CHANGEMENT DES BALAIS SUR LA BALAYEUSE DE RUE EDDY</u> <u>NET</u>

Il est proposé par madame la conseillère Maryse Audet appuyée par madame la conseillère Diane Laverdière et résolue à l'unanimité des membres du conseil de changer les balais sur la balayeuse de rue Eddy Net au coût de 1 750,57 \$ taxes en sus.

Adoptée

17. <u>2021-05-71 ABROGER LA RÉSOLUTION 2021-04-49-OFFRE DE SERVICE</u> MODIFICATION RÈGLEMENT

CONSIDÉRANT QUE monsieur André Labbé est en arrêt pour un temps indéterminé et ne pourra pas travailler sur le dossier ;

CONSIDÉRANT QUE monsieur André Labbé en tant qu'urbanisme avait fait une proposition de 1 416 \$ avant les taxes ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite modifier son règlement d'urbanisme en lien avec le parc industriel ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur le conseiller Martin Thibeault appuyé par madame la conseillère Ghislaine Cossette et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'abroger la résolution 2021-04-49.

Adoptée

18. 2021-05-72 ADOPTION SOUMISSION JULIEN RIVARD-OFFRE DE SERVICE — MODIFICATION DE RÈGLEMENT

CONSIDÉRANT QUE monsieur André Labbé est en arrêt pour un temps indéterminé et ne pourra pas travailler sur le dossier ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite modifier son règlement d'urbanisme en lien avec le parc industriel ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur le conseiller Roger Picard appuyé par madame la conseillère Charlène Barbe et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accepter l'offre de service de monsieur Julien Rivard pour modification de règlement au coût de 1 250 \$ taxes en sus.

Adoptée

AVIS DE MOTION

19. Madame la conseillère Ghislaine Cossette donne avis de motion que la réglementation pour les frais de disposition des déchets (démolition) de la municipalité de Saint-Marc-de-Figuery est l'objet d'une révision et sera adoptée lors d'une séance ordinaire antérieure.

20. <u>2021-05-73</u> <u>SOUTIEN À LA RELOCALISATION DU CENTRE DE BÉNÉVOLAT</u> DE LA VALLÉE-DE-L'OR

Il est proposé par monsieur le conseiller Roger Picard appuyé par madame la conseillère Diane Laverdière et résolu à l'unanimité des membres du conseil de recommander à la MRC Abitibi de fournir son soutien pour la relocalisation du centre de bénévolat de la Vallée-de-l'Or.

Adoptée

21. <u>2021-05-74 SOUTIEN À LA FONDATION ÉMERGENCE-LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE</u>

Les membres du conseil offrent leur soutien à la fondation émergence et autorise que le 17 mai on affiche le drapeau arc-en-ciel.

Adoptée

22. DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE DU MOIS D'AVRIL 2021

23. 2021-05-75 <u>ADOPTION DES DÉPENSES</u>

Il est proposé par madame la conseillère Diane Laverdière, appuyé par madame la conseillère Charlène Barbe et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'adopter les dépenses du mois d'avril 2021 et celles prévisibles de mai 2021, en date de la séance du conseil.

Comptes fournisseurs payés du mois d'avril pour un total de 87 289,36 \$
Versement par chèque C2100047 à C2100054
Paiement en ligne sécurisée L2100024 à L2100026
Paiement par transfert électronique P2100061 à P2100073
Consulter la liste complète dans le journal Éveil campagnard de mai 2021
Salaires payés en avril 2021
D2100079 à D2100098 pour un montant total de 7 074,65 \$

Adoptée

24. VARIA: 2021-05-76 FORMATION MARTINE LACHAINE

Il est proposé par monsieur le conseiller Roger Picard appuyé par madame la conseillère Maryse Audet et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accepter l'offre de madame Katy Fortier au coût de 45 \$ de l'heure pour former madame Martine Lachaine.

Adoptée

25. <u>PÉRIODE DE QUESTIONS</u>

26. 2021-05-77 <u>LEVÉE</u>

À 20 h 15, il est proposé par madame la conseillère Maryse Audet, appuyé par monsieur le conseiller Martin Thibeault et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que la séance soit, et est levée.

Daniel Rose, maire Martine Lachaine, directrice générale et Secrétaire-trésorière par intérim